sc | nat

Science and Policy
Platform of the Swiss Academy of Sciences

Swiss Biodiversity Forum

SWIFCOB 17 « Conserver ou modeler ? Perspectives pour la biodiversité dans un contexte dynamique », 10 février 2017

Echos du World Café

1) Quels idéaux et principes directeurs nous animent aujourd'hui dans la recherche et la protection de la nature ?

Cette question a abouti à des réponses très variées, et les principes directeurs énoncés sont extrêmement diversifiés.

- Les principes directeurs se fondent sur des valeurs alimentées par diverses « sources » : nos origines individuelles, les débats techniques et scientifiques, ainsi que les valeurs propres à notre société. Comme ces valeurs ne cessent d'évoluer, les idéaux et les principes directeurs évoluent également.
- Pour les uns, les principes directeurs devraient être interprétés, d'une manière très générale, comme des idéaux ; pour les autres, ils devraient être pratiques et non trop « abstraits ».
- Il a été souligné qu'il s'agissait aussi de la survie d'une nature « en bonne santé ». La protection d'une nature « harmonieuse » a été mentionnée à cet égard.
- Il faudrait préserver et rétablir les dynamiques naturelles là où elles ont disparu.
- La beauté et le goût de la perfection nous stimulent.
- Les principes directeurs sont souvent liés à des termes comme « paysage natal », « création », « croissance naturelle », « état sauvage » etc.
- Les expériences individuelles de la nature influent beaucoup sur les principes directeurs et les idéaux, qui se fondent ainsi sur du « passé ».
- Il existe plusieurs principes complémentaires : la sauvegarde de la biodiversité dans le paysage cultivé et la conservation de la nature « sauvage » s'équivalent et doivent être combinées.
- Concernant la protection de la biodiversité (espèces, processus, synergies, écosystèmes), il importe également de connaître (et donc d'explorer) davantage ces aspects et de les expliquer au grand public.
- La résilience des systèmes et leur fonctionnalité sont devenues des principes essentiels.
- La conservation des espèces rares a également été jugée importante.
- Il faut sauver ce qui peut encore être sauvé.
- La diversité naturelle doit être maintenue pour les générations à venir.
- Indépendamment des principes directeurs que l'on peut avoir, l'important est de consacrer davantage d'espace à la protection de la nature.
- Tous les humains assument au même titre la responsabilité de la sauvegarde de la biodiversité et doivent s'engager concrètement à cet effet, ce qui réduira le besoin en réglementations et législations.

2) Comment percevons-nous les propositions de développement de la protection/gestion de la nature ?

Les réponses ont révélé que le débat actuel autour de la protection de la nature suscitait beaucoup d'émotions, positives et stimulantes, chez les personnes concernées.

La teneur générale était : les principes d'autrefois dans la protection de la nature ne sont pas faux, il ne faut pas tout bonnement les abolir pour les remplacer par de nouveaux. En même temps, il faut se montrer ouvert à la nouveauté, avec la prudence de rigueur.

- Nous devrions nous débarrasser de l'idée que chaque espèce doive à tout prix vivre en Suisse. La sauvegarde de la biodiversité peut aussi signifier le remplacement de certaines espèces par d'autres, surtout dans le contexte du changement climatique.
- Si nous nous « séparons » de certaines espèces, il faudra toutefois aussi se demander quelle lacune signifie la perte de ces espèces et veiller à ce qu'il n'y ait pas de réaction en chaîne et de perte d'autres espèces.
- L'opinion était très positive par rapport au fait que plusieurs exposés aient souligné l'importance de la dynamique naturelle, de la protection et même de la promotion des processus.
- La protection de la nature ne doit pas être trop axée sur les extrêmes (sauvegarde totale, p. ex.), mais elle doit aussi tenir compte de la rentabilité.
- La nécessité de mieux exploiter/rechercher le potentiel des jardins familiaux et l'interaction avec le grand public a été soulignée.
- Vis-à-vis de la biologie synthétique, l'attitude s'est avérée prudente et ouverte. Il ne faudrait pas occulter cette possibilité, mais examiner ce que cette technologie peut offrir. Il importe toutefois également de faire la distinction entre recherche et application pratique, et de bien élucider les risques avant toute application. La biologie synthétique pourrait s'avérer parfois tout à fait judicieuse, par exemple dans le cas d'un accroissement artificiel de la diversité génétique. Mais la biologie synthétique est parfois aussi perçue comme une lutte symptomatique. Il vaudrait mieux, au contraire, s'attaquer aux problèmes fondamentaux. Autre problème concernant la biologie synthétique : il s'agit d'une évolution dictée par l'homme, et non d'une sélection naturelle.
- La multifonctionnalité est appréciée. Elle devrait être intégrée et communiquée dès la planification (non seulement « pour le bien de la biodiversité »).
- La proposition d'adopter une pensée globale (exposé Oggier) et d'adapter la planification en permanence (gestion adaptative) est bien perçue.
- Les lois sont tout à fait justifiées, dans la mesure où elles représentent des valeurs démocratiquement légitimées. Néanmoins, il importe de dépasser les barrières légales, même si un assouplissement de la LPN paraît délicat.
- En principe, ce qui a poussé et ce qui existe demeurent précieux. C'est en effet stable (« équilibre naturel » par rapport à l'inconnu) et précieux, ne serait-ce que par son apparition dans l'histoire. L'inédit comporte aussi des risques : les espèces ne peuvent pas tout bonnement s'intégrer dans une nouvelle biocénose artificielle et faire face à de nouvelles conditions de vie. C'est pourquoi la conservation – à côté d'autres options, le cas échéant – continuera de jouer un rôle important.
- En principe, il faut appliquer les technologies avec prudence (principe de précaution). Il ne faut pas perdre de vue en même temps que les décisions à leur sujet ont surtout un caractère économique.
- Les mesures de remplacement ne sont jamais meilleures que l'état initial. De plus, elles sont souvent réalisées trop tard, et l'entretien n'est pas garanti.
- Dans le titre du congrès, c'est le mot OU qui est choquant. Le titre devrait être « conserver ET modeler » ! Il est nécessaire d'intégrer le modelage dans la conservation, y compris d'examiner les possibilités qu'apporte la biologie synthétique. Les deux démarches sont nécessaires en fonction de la situation. Ex. : il faut modeler lors du verdissement du paysage urbain, mais il faut conserver dans la mesure du possible des écosystèmes importants comme les hauts-marais.
- Les propositions de P.-A. Oggier sont intéressantes et leur application dans l'agriculture est attendue avec intérêt. Elles permettront de gagner de nouveaux acteurs pour la protection de la nature.
- Les propositions encouragent à réaliser de grands projets. Nous devons devenir moins modestes et plus exigeants.
- Il faut intégrer les approches traditionnelles et les approches technologiquement nouvelles. Elles doivent se concilier.
- Les nouvelles idées de nature urbaine (proposition Küffer) sont intéressantes, car nous n'avons aucune donnée de référence à ce sujet. Quels sont nos objectifs ? Rien n'est encore clair.
- La biodiversité en ville, c'est super pour ceux qui n'en sortent jamais. Mais elle peut procurer une image déformée de la diversité spécifique. La communication concernant les mesures de

protection de la nature est essentielle et doit être améliorée, pour que les gens comprennent ce qu'ils voient, ce qui est fait et pourquoi.

- Les efforts entrepris dans les villes ne doivent pas se faire au détriment d'autres efforts.
- La concentration sur les espèces « moyennement fréquentes » plutôt que sur les espèces rares a du sens, car ces espèces pourraient ne pas tarder à devenir rares.
- Les propositions des intervenants montrent que les possibilités d'agir, les approches variées et les méthodes diverses de protection de l'environnement ne manqueront pas à l'avenir. Cela semble positif et suscite l'espoir. Les participants ont aussi considéré comme une chance que des personnes comme M. Oggier aient acquis au fil de leur vie des perspectives variées de la protection de la nature et puissent ainsi présenter de nouvelles approches.
- Laisser simplement la nature à elle-même (variante zéro) ou favoriser les dynamiques dans une mesure restreinte est une option qui fait peur. Il faudrait abandonner les objectifs suivis jusqu'à présent (protection de certaines espèces, p. ex.). Il faudrait aussi abandonner les contrôles et permettre à la nature d'évoluer librement. On craint à la fois des pertes d'espèces supplémentaires, mais aussi des menaces pour l'homme (risques naturels).

3) Comment devons-nous faire évoluer nos principes et nos idéaux ? Quelles perspectives sont pour nous envisageables et souhaitables, et lesquelles ne le sont pas ?

Les réponses montrent qu'une ouverture vers de nouveaux principes est souhaitée, mais que certaines valeurs éprouvées doivent être maintenues.

- La stratégie et les principes directeurs d'aujourd'hui ne sont pas faux, mais ils doivent faire l'objet d'une application plus nuancée. Des solutions novatrices s'imposent pour résoudre certains problèmes.
- Une reformulation des objectifs de la protection de la nature serait une erreur. Il faudrait plutôt accroître la résistance à la frustration et les moyens financiers.
- Nous n'avons pas besoin de nouveaux principes directeurs, mais il faut compléter les principes de protection de la nature : mieux utiliser les processus naturels, autoriser le chaos (laisser en l'état les zones de chablis plutôt que de les nettoyer). Laisser faire est aussi important que modeler.
- Le principe directeur devrait être : « Une plus grande qualité de vie grâce à la biodiversité ».
- Les uns soulignent qu'il faudrait axer les principes directeurs sur la valeur des espèces, la biodiversité, les biocénoses etc. ; d'autres estiment qu'il faudrait plutôt se rapprocher du public et argumenter par le biais des services écosystémiques (approche utilitariste) ou du vécu esthétique de la nature.
- Nous avons besoin d'objectifs plus réalistes (conservation des espèces moyennement fréquentes plutôt que des espèces rares, p. ex.), d'une plus grande visibilité, qui générera un plus grand engagement, d'une nouvelle communication, davantage centrée sur le vécu esthétique, d'une meilleure formation à l'environnement et d'un accès plus intuitif à la nature.
- Dans les débats concernant la nécessité d'adapter nos objectifs, il est apparu que des adaptations étaient certes envisageables, mais en général à propos des *instruments* permettant d'atteindre les objectifs déjà formulés.
- Les principes directeurs peuvent aussi être peu réalistes ; ils indiquent la direction.
- Les espèces à propos desquelles la Suisse assume une responsabilité (parce qu'elles y ont leur principal ou leur seul territoire) doivent faire l'objet d'une protection spécifique. La biodiversité devrait aussi être sauvegardée à titre de bien culturel.
- Peut-il et doit-il y avoir un principe général ? Concernant l'échange avec certaines parties prenantes par exemple, il peut être opportun d'utiliser des principes directeurs différents. L'économisation, par exemple, (calculs de valeur financière) peut s'avérer précieuse pour la communication ou des comparaisons, mais elle ne doit pas donner l'impression que la biodiversité est un bien vénal.
- Concernant le grand public, le contact avec la biodiversité doit être possible partout. Il importe également d'intégrer la biodiversité dans tous les domaines de l'activité humaine.
- La qualité des milieux et la composition des espèces qui y vivent doivent être au centre des préoccupations.
- Il a encore été souligné que l'idée de conserver à tout prix toutes les espèces n'était pas défendable. De même, il faudrait réviser l'idée selon laquelle il ne pourrait y avoir de nouvelles espèces. Des exemples de néophytes susceptibles de s'intégrer parfaitement ont été cités

(impatiente à petites fleurs, onagre). Il a été proposé de faire des « offres » à de nouvelles espèces et d'observer ce qui se passe. (Prudence de rigueur en ce qui concerne les espèces envahissantes) … L'homme doit s'exclure jusqu'à un certain point.

- Il faudrait penser davantage en termes de réseau et en termes globaux : certains écosystèmes sont certes relativement fréquents en Suisse, mais moins à l'échelle mondiale (forêt de hêtres, p. ex.) ; il faudrait en tenir compte au niveau de la protection. Par ailleurs, il faut veiller à ne pas justifier la destruction d'habitats en alléguant qu'ils existent ailleurs. La pensée en réseau implique également une meilleure coopération de plusieurs types de protection (protection des oiseaux, protection de la forêt, agriculture écologique etc.).
- Les processus, les dynamiques et les changements présentent des risques et des limites (promotion involontaire de néobiontes, p. ex.) : il faut ici investir dans le savoir-faire et les best practices.
- « Gestion adaptative » : la nature doit participer ; nous devons coopérer avec les forces de la nature. Il faut de bons projets pilotes (projets phares), permettant de rétablir la nature sur une grande échelle, « avec la nature » et en intégrant la dynamique naturelle.
- La multifonctionnalité doit être davantage communiquée et mise en évidence ; il faut mieux exploiter les possibilités de l'utilisation multifonctionnelle.
- La protection de la nature doit mieux s'adapter à l'évolution de la société et mettre en œuvre des approches qui interpellent le grand public.
- La biodiversité en milieu urbain offre des opportunités et du potentiel. Un jardin public ou le jardinage urbain peuvent être « naturels » et précieux pour la biodiversité. Cela offre en outre la possibilité d'impliquer la population dans la promotion de la biodiversité et d'instaurer son acceptation. Il faut apprendre à utiliser ce potentiel.
- L'aménagement du territoire et l'architecture paysagère peuvent être très instructives pour la protection de la nature. Une coopération plus étroite serait souhaitable.
- L'espace joue un rôle important. D'une part, il en faut beaucoup ; d'autre part, il est possible d'effectuer des réalisations et une sauvegarde précieuses sur un espace réduit (en milieu urbain, p. ex.). Les surfaces conquises pour la nature doivent être utilisées au mieux pour la biodiversité. Il faut être conscient que tout ne fonctionne pas partout et que des priorités sont nécessaires. Les espaces réduits en particulier requièrent une bonne gestion.
- Il faut repenser la nécessité de la protection de la nature non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps (conservation future).
- La protection de la nature devrait impliquer toutes les disciplines (et non seulement les écologistes). L'échange entre les parties prenantes est capital.
- Il a été dit que l'agriculture contractuelle amenait de nouveau davantage de gens à l'agriculture, rapprochait les gens de la nature et accroissait ainsi la diversité naturelle. Ces solutions constituent une bonne approche.
- Problèmes éthiques omniprésents, que ce soit au niveau de l'intégrité génétique ou de la conservation, de la préservation ou de la gestion de la diversité spécifique.
- Nous avons besoin d'une vision globale et multisectorielle de l'espace, avec une protection de la nature intégrée et interconnectée (ce qui est cependant très difficile dans la pratique). La méthode de hiérarchisation des objectifs permet d'en reproduire la complexité, ce qui favorise la participation. En matière de protection de la nature, il importe de se demander qui dirige le processus et qui prend les décisions (cf. exposé de P.-A. Oggier).
- Il importe également de mieux communiquer la protection de la nature auprès du grand public. Il ne faut pas seulement argumenter, mais aussi favoriser les expériences vécues dans la nature.
- La société doit être impliquée dans les objectifs et les principes directeurs. La transmission du savoir et la formation relative à la biodiversité s'avèrent notamment nécessaires à cet effet.
- Il faut mieux diffuser le concept de biodiversité dans le public : ce qu'est la biodiversité et à quoi elle sert = transmission du savoir et éducation.
- Identifier les facteurs qui ont contribué au déclin de la biodiversité et les traiter de manière ciblée.

3.3.2017

Les animateurs du World-Café